Vol. XXXVIIII Saint-Boniface, Manitoba, 3 Aout 1910. No. 39

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
Saint-Boniface, Manitoba

XXI congres eucharistique international

A MONTRÉAL, DU 6 AU 11 SEPTEMBRE—COMMUNICATION DU COMITÉ DE RÉCEPTION

1 *Logements pour Nos Seigneurs les Evêques*.—Nos Seigneurs les Evêques (avec chacun son secrétaire) seront reçus à l'archevêché, dans les presbytères, dans les communautés religieuses et dans quelques familles. En temps opportun on fera connaitre à chacun l'endroit où il sera invité à descendre. Mais dès maintenant le comité de réception, par l'entremise de son vice-président, M. le chanoine Emile Roy, de l'archevêché de Montréal sera heureux de donner à Leurs Grandeurs les renseignements qu'elles pourraient désirer.

2 *Logements pour les prêtres*.—Plus de 2,000 prêtres pourront trouver à se loger dans les maisons religieuses, dont le comité de réception publie la liste ci-après. Le prix du logement et de la pension est fixé à $ 1.50 (7.50 francs) par jour. On devra s'adresser directement à ces diverses maisons pour y retenir sa place. Le comité pourra disposer, s'il y a lieu, d'autres logements pour le clergé.

3 *Logements pour les congressistes en général*.—Le comité de réception publie une listes des hôtels, maisons de pensions et des familles où les congressistes pourront trouver à se loger. Tous sont instamment priés de retenir leur place le plus tôt possible, surtout ceux qui ont l'intention de descendre dans les hôtels.

4 *Bureau de renseignements*.—Pour les jours du congrès il y aura des bureaux où les congressistes pourront obtenir les renseignements dont ils auront besoin. Dès maintenant, on peut s'adresser soit au Rév. Père Pelletier, secrétaire-général du Congrès, 368, avenue Mont-Royal Est, Montréal, soit à M.M. les abbés Luke Callaghan Elie-J Auclair, secrétaires-conjoints du comité de réception, à l'archevêché de Montréal.

LISTE DES LOGEMENTS POUR LES PRETRES

NOTA.—Les prêtres trouveront à se loger pendant le Congrès dans les maisons religieuses dont nous publions la liste ci-après. Ces Messieurs du clergé devront s'adresser directement à l'une ou l'autre de ces maisons. On aura toute facilité pour la célébration de la messe. Le prix de pension (logements et repas compris) a été fixé pour tous à $ 1.50 (7.50 francs.) chacun.

COMMUNAUTÉS D'HOMMES

Grand Séminaire, 857, Sherbrooke O, logement pour 240 – 125 à la disposition des prêtres français.

Séminaire de Philosophie, 164, Chemin de la Côte-des-Neiges, logement pour 125, —100 à la disposition des membres des comités diocésains.

Collège de Montréal, 841, Sherbrooke, O logement pour 120

Collège Sainte-Marie, 232, Bleury, logement pour 120 – 50 pour Séminaristes.

Collège Loyola, 68, Drummond, logements pour 14—Pour les prêtres venant d'Angleterre.

Collège Notre-Dame des Neiges, Côte des Neiges, logement pour 15

Mont Saint-Louis Collège des Frères, 144 Sherbrooke E., logement pour 200

Pères du Saint-Sacrement, 368, ave Mont-Royal, logement pour 25—Pour les directeurs diocésains des prêtres adorateurs.

Ecole des Frères Sainte-Croix Hochelaga, 306, Desery, logement pour 5

Ecole des Frères Sainte-Croix Ville Emard Ville Emard, logement pour 5

Institut des Sourds-Muets, 1229, St-Dominique, logement pour 15

Académie Saint-Jean-Baptiste, 786 Sanguinet, logement pour 14

Ecole Saint-Louis Clercs de Saint-Viateur, 12 Fairmount logement pour 6

Ecole Saint-Jean-de-la-Croix Clers Saint-Viateur, 111, St-Zotique, logement pour 8

Collège Saint-Laurent, Saint-Laurent P. Q., logement pour 200—Destiné spécialement aux anciens élèves de ce collège.

Collège de l'Assomption, l'Assomption, P.Q., logement pour, 200-Destiné spécialement aux anciens élèves de ce collège.

Collège de Joliette, Joliette, P. Q., logement pour 300—Destiné spécialement aux anciens élèves de ce collège.

Collège Ste-Thérèse, P. Q, logement pour 200—Destiné spécialement aux anciens élèves de ce collège.

Collège de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, P. Q, logement pour 50-Destiné spécialement aux anciens élèves de ce collège.

COMMUNAUTÉS DE FEMMES

Pensionnat des Sœurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie Hochelaga, 1858, Notre Dame E., logement pour 82

Pensionnat d'Outremont, Outremont, logement pour 71

Académie Marie-Rose, 250, Rachel, logement pour 31

Académie Cherrier, 109, Cherrier, logement pour 18

Académie Jésus-Marie Mont-Royal, 1050 ave. Mont Royal, logement pour 14

Pensionnat de Viauville, Adam, à 2ème Avenue, logement pour 17

Couvent des Soeurs Sainte-Anne à Lachine, Lachine, près Montréal, logement pour 15

Pensionnat Sainte-Angèle 470, St-Antoine logement pour 22

Pensionnat des Soeurs Sainte-Anne Saint-Henri 1907, St-Jacques, logement pour 14

Maison Mère des Soeurs Grises, 390, Guy logement pour 32

Asile Bethléem, Square Richmond, logement pour 22

Asile St-Patrice, Côte des Neiges, logement pour 2

Asile Sainte-Cunégonde, rue Atwater logement logement pour 3

Asile Nazareth, 145, Ste-Catheline, O., logement pour 19

Orphelinat Catholique, 147, Ste-Catherine O., logement pour 7

Maison Mère Congrégation Notre-Dame, 1010, Sherbrooke O., logement pour 50—Pour les rapporteurs du congrès.

Mont Sainte-Marie, 326, Guy, logement pour 50–15 ch pour les prêtres d'Angleterre.

Maison Notre-Dame, 40, St-Jean Baptiste, logement pour 12

Académie Saint-Urbain, 696, St-Urbain, logement pour 5

Acaémie Bourgeois, 490, Plessis, logement pour deux 2

Soeurs Providence Maison Mère, 1271, Ste-Catherine, E., logement pour 45

Asile de la Providence, 369, Ste-Catheririne E., logement pour 27

Couvent des Sourdes-Muettes, 595, St-Denis, logement pour 20–Retenu.

Hospice Auclair, 421, Rachel, logement pour 13

Sours de la Providence au Mile End, St-Domique, logement pour 15

Salle d'Asile Saint-Vincent-de-Paul, 110, Visitation, logement pour 12

Saint-Jean de Dieu Longue-Pointe logement pour 7

Bon-Pasteur, 64, Sherbrooke E, logement pour 3–Retenu

Soeurs Sainte-Croix Académie Saint-Basile, 350, ave Mont-Royal, E., logement pour 10

Soeurs Sainte-Croix Ecole Sainte-Brigide, 227, ave. Maisonneuve, logement pour 25

Soeurs Ste-Croix Ecole Saint-Denis, 210, ave Laurier logement pour 12

Soeurs Sainte-Croix Ecole Saint Gabriel coin Centre et Laprairie, logement pour 12

On demande des heros

Elles sont plus que jamais d'actualité ces paroles que prononçait l'illustre Mgr Dupanloup en 1862:

"Philosophes et critiques, venez, faites-moi le plaisir, pour le bien être de l'humanité souffrante, d'afficher, à la quatrième page de vos journaux, ceci: "On demande 500,000 héros des deux sexes pour apprendre la prière et l'alphabet à des enfants malpropres, à condition que héros et héroïnes resteront chastes, patients, persévérants, travailleront dix heures par jour pour trente sous, et recevront des calomnies pour supplément de salaire, en se refussnt même les plaisirs permis." Mettez cela dans vos journaux: Je payerai l'annonce... Vous riez? Vous avez raison et vous avez tort. Car cette armée sublime, elle existe. Un maitre unique a pu la créer, l'inspirer, il la lève, il la recrute, il l'arme et la commande depuis dix-huit siècles, et elle ne demande d'autre récompense que son sourire et sa bénédiction. Ce maitre c'est Jésus-Christ.

Le Manitoba

Mercredi, 3 Aout 1910

Le Jubilé d'argent du College

Nos lecteurs ont pu constater que nous consacrons une bonne partie de notre espace aux fêtes prochaines du collège.

Nous avons ainsi mis notre journal à la disposition du collège pour deux raisons: d'abord parceque nous sommes élèves de ce collège; ensuite parceque Saint-Boniface doit favoriser le succès de ce jubilé d'argent de l'arrivée des R R. P P.Jésuites comme corps enseignant

On a pu voir en lisant les articles publiés depuis quelques semaines par le *Manitoba*, quelle detté nous devons au collège de Saint-Boniface, depuis son fondateur, Mgr Provencher, l'héroïque et saint évêque, jusqu'aux hommes distingués qui le dirigent aujourd'hui. Mgr. Provencher, Mgr. Taché, les prêtres et les religieux qui ont amené à son état actuel notre collège, sont nos créanciers et les créanciers de toute la population catholique de l'Ouest. Nous dirions volontiers qu'ils sont les créanciers de toute la population du pays, puisque, en dehors de toute question d'Eglise particulière ils ont été les initiateurs de l'enseignement supérieur dans ce pays, et puisque leur oeuvre, agrandie, fortifiée, définitivement garantie contre les revers de fortune, distribue de plus en plus la science à tous ceux qui veulent s'en abreuver.

Ce conventum du mois d'août 1910 sera celui de tous les anciens professeurs et de tous les anciens élèves. On nous dit qu'il y aura des élèves même du temps de Mgr. Provencher.

En tous cas, il faudra faire large part aux hommes et aux choses du passé. La fondation du collège a été difficilile; saluons donc le passé avec reconnaissance.

La littérature que nous avons publiée, et qui a été préparée par les R. R. P. P. Jésuites dit quels sentiments de reconnaissance on éprouve dans les murs du collège pour les fondateurs et les pionniers de l'institution.

Ca sera à nous-mêmes notre joie et notre bonheur de célébrer les vertus et les mérites des révérends Pères Jésuites qui furent nos maitres et nos amis.

Vingt-cinq ans de séjour dans un collège, celà représente une belle somme de travaux. A voir le zèle que mettent nos professeurs à développer l'institution; à voir l'empressement qui se déploie à préparer les fêtes du Jubilé on voit qu'ils ont prodigué l'affection de leur coeur en même temps qu'ils dépensent leur vie à la grandeur et à l'efficacité du collège de St-Boniface Tous, nous voulons que ces fêtes réussissent. Le comité d'organisation a requis à ces fêtes la presence de Mgr. l'Archevêque, bienfaiteur et ami attentif du collège; d'autres personnages du monde ecclésiastique, comme les parmi les laiques, participeront aussi à ce jubilé. La ville de Saint-Boniface s'associera officiellement aux anciens élèves; déjà elle a substantiellement aidé au travail d'organisation.

Nous sommes heureux de voir l'entrain qu'on met partout à préparer ce 25ème anniversaire. Ca sera la fête du passé; ça sera aussi un regard sur l'avenir du pays par l'action catholique.

Elections Provinciales

Nos lecteurs connaissent le résultat des élections provinciales qui ont eu lieu le 11 juillet. Le gouvernement Roblin est maintenu au pouvoir par 28 membres contre 13. Nous ne dissimulerons pas la joie que nous cause ce résultat. C'est le triomphe de l'esprit de *fair play* dans l'application des lois éducationelles injustes. C'est aussi la condamnation de la politique de l'instruction obligatoire et de l'université neutre, placée sous la direction immédiate du gouvernement: deux points importants du parti oppositionniste.

Nous constatons que le vote catholique et français a pesé pour beaucoup dans cet heureux résultat et nous nous en réjouissons. Les comtés de Saint-Boniface, d'Assiniboia et de Carillon ont noblement fait leur devoir en réélisant par de magnifiques majorités leurs anciens députés catholiques et canadiens-français. (*Les Cloches* de Saint-Boniface)

Note du *Manitoba*—Nous attirons l'attention de la *Croix* sur ces lignes.

Un Exemple

Voulez-vous avoir une idée de ce que peut coûter une marine de guerre même inefficace?

Il y a actuellement dans le port de Québec un petit vaisseau de rien qu'on appelle "Canada." Il n'est pas même gros comme ces vulgaires "charbonniers" que l'on voit passer tous les jours ou qui fréquentent le bassin Louise de temps à autre.

Le moindre canon d'un croiseur ordinaire le coulerait dans une minute. Il est tout petit, il émerge à peine de l'eau, il n'a que quelques minuscules pièces d'artillerie.

Et savez-vous comment il coûte.

On l'a payé $208,000, presque un quart de million!

Et puis, il faut le faire marcher. Bref, ce petit vaisseau de rien coûte déjà au pays un demi million, ou, plus exactement, $430,000.

Vous connaissez le "Montcalm. Celui-ci n'a pas de canons, mais il a de la belle vaisselle. Vous savez à quoi il sert; en été, à promener les ministres, et en hiver, à faire plaisir aux gens de Montréal qui croient que quelques assauts sur la glace, au Cap Rouge, fait venir le printemps. Le "Montcalm" coûte déjà $792,000 en chiffres ronds.

Autre exemple:

Le Canada possède deux petites flottes nécessaires, l'une pour la protection de ses pêcheries, et l'autre pour le ravitaillement de ses phares, en tout une vingtaine de vaisseaux plus ou moins modernes. Ces vingt vaisseaux coûtent d'entretien, bon an mal an, près de deux millions de piastres.

Imaginez-vous maintenant dix vaisseaux de guerre avec canons et équipages de deux, trois, quatre, cinq cents hommes!

Telle que l'on se propose de l'organiser, cette marine de M. Laurier ne vaudra pas grand'chose, bien quelle nous entraînera dans maints conflits qui pourront nous attirer de désastreuses représailles. Mais il faudra tout de même l'entretenir à flot, payer amiraux, capitaines, lieutenants, sergents, soldats, charbon, réparations, et le reste, et le reste.

Et vous faites-vous maintenant une idée de ce que cela coûtera?

Des millions et encore des millions pour bâtir, des millions pour réparer, des millions pour entretenir

Et un jour tout cela ira au fond de l'eau.

Alors il faudra recommencer.

Le "Soleil" avait bien raison de dire le 30 mars 1910:..." Nous avons le doigt dans l'engrenage et nul ne peut prévoir jusqu'où nous pourrons un jour ou l'autre être entrainé par cet engrenage."

Et le "Soleil" dirait encore la même chose s'il avait la liberté d'exprimer son opinion.

Mais, avant tout, il faut sauver l'idole, qui nous entraine au "suicide national."

l'Evénement

La Baie d'Hudson est-elle une mer ouverte

La question de savoir si la Baie d'Hudson est une "mer fermée", appartenant exclusivement au Canada, ainsi que le prétendrait le Gouvernement du Canada, pourrait bien être sérieusement affectée par la décision que prendra le tribunal de La Haye dans le différend qui lui est actuellement soumis par les éminents représentants de l'Empire Britannique et des Etats Unis.

La question s'est en effet posée tout à fait incidemment au Tribunal International, à propos de la prétention émise par le Canada d'imposer une légère taxe aux navires américains qui pénètrent dans la Baie d'Hudson. En donnant son consentement à cette taxe, le Tribunal reconnaîtrait implicitement les titres du Canada à la propriété exclusive de la Baie d'Hudson.

Or, dans l'éventualité de la construction par le Canada, d'une voie ferrée qui irait jusqu'à la Baie d'Hudson, cette route serait la plus courte pour le transport, en Europe, du grain de l'Ouest. Dans ces conditions cette question ne peut pas être négligée par les hommes d'Etat prévoyants des Etats Unis

Pour la première fois, l'année dernière, l'attention du ministère d'Etat aux Etats-Unis a été appelée sur cette question, et les baleiniers américains ont été informés qu'ils n'auraient pas à payer la taxe qu'on leur réclamait. En conséquence, ils ne l'ont pas payée. Aucune instruction semblable n'a été donnée cette année, mais on croit savoir que les pêcheurs du Massachusetts agiront simplement en conformité des instructions qu'ils avaient reçues l'année dernière.

Le Temps

Le serment du couronnement

Londres, 28.— Le bill modifiant le serment du Couronnement du Roi, a subi sa deuxième lecture aux Communes d'Angleterre par un vote de 410 contre 84. Par ce bill, le Roi se contentera de dire qu'il est fidèle protestant.

Voici du reste le texte du paragraphe modifié:

"Je professe, je certifie et je déclare solennellement et sincèrement en la présence de Dieu, que je suis un membre fidèle de l'église protestante telle qu'elle est reconnue par la loi, en Angleterre. Conformément à l'esprit et à la lettre des ordonnances qui assurent au trône de mon royaume, une succession protestante, je soutiendrai et maintiendrai les dites ordonnances de toutes mes forces, et conformément à la loi." A la première lecture le 28 juin dernier, le vote avait été de 383 contre 42.

Le premier ministre Asquith, fit remarquer au cours de la discussion sur le sujet que le Parlement d'Angleterre ne pouvait pas s'opposer à modifier le serment du Roi. Sa Majesté le désire, car tel qu'il existe aujourd'hui, ce serment est une offense pour des millions de fidèles sujets à la Couronne Britannique.

L'esprit de parti

EXTRAIT D'UN DISCOURS PRONONCE LE JOUR DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

"Un autre vice parmi nous: l'esprit de "parti-pris" en politique. Lorsqu'il s'agit de faire le choix de nos représentants, nous nous divisons du coup en deux camps: rouges et bleus. Au lieu de chercher le meilleur homme et de lui donner nos suffrages, nous nous mettons à la remorque de la machine d'un parti qui choisit les candidats et nous les impose. Un jour un brave homme me disait: "Tenez, vous voyez ce poteau: "S'il était bleu, je voterais pour lui de préférence!" C'est absurde, mais c'est comme cela parmi nous. Résultat de cet aveuglement: l'imposition d'hommes de deuxième et de troisième ordre, qui s'en vont au parlement voter comme des machines et faire leurs propres affaires. Si ça va mal parfois, faut-il s'en étonner? Si nos chefs lancent le pays dans des entreprises hasardeuses, parfois même dangereuses, à qui faut-il s'en prendre? A nous-mêmes, qui rendons possible le gouvernement du pays par un seul homme, ou un groupe d'hommes esclaves de leur chef et de leur parti. Il y a là une réforme importante à faire. Pour y parvenir il nous faut plus d'instruction, afin que chacun de nous puisse apprendre à juger par lui-même Avec un électorat éclairé, il n'y aurait rien à craindre. Le peuple est naturellement droit. Lorsqu'il comprend son devoir, il n'hésite point à le faire."

L. C. Bélanger, Sherbrooke



College de St-Boniface

FETES JUBILAIRES, 16, 17 et 18 AOUT 1910

Mon Cher Condisciple:

Nous vous prions de lire cette circulaire avec une attention spéciale.

Les réponses des Anciens Elèves à notre première circulaire nous sont venues de tout côté. Les vieux et les jeunes vont donc se rassembler dans notre collège. Il y aura des élèves du temps de Mgr Taché et même du temps de Mgr Provencher, du temps du vieux collège de bois Ces vétérans se rencontreront avec les jeunes d'hier et seront tous hôtes du spacieux édifice dont la gravure orne cette feuille.

Le but principal de cette convention n'est pas d'amasser de l'argent pour quelque nouvelle construction au collège. Ce n'est pas non plus le désir des Révérends Pères Jésuites que les anciens élèves se cotisent entre eux pour faire l'offrande d'une somme considérable. Ils savent que les grandes fortunes sont encore rares parmi nous, dans notre jeune pays. Mais chacun de nous est prié de fournir une modique contribution dont le montant est laissé à son jugement.

Nous tenons à honneur de couvrir les dépenses occasionnées au collège par les préparatifs de ces fêtes

Le dessein principal, l'idée mère de cette réunion est d'abord de soutenir notre collège par l'appui moral des anciens élèves qui appartiennent à l'élite intellectuelle du pays; c'est de donner à la grande institution de haute éducation catholique de l'ouest un témoignage public d'estime et d'affection.

C'est aussi notre intention de fortifier l'union, la solidarité entre tous les enfants de notre *Alma Mater*. Ayant resserré les liens de leur première amitié ayant repassé dans leur esprit et dans leur cœur les salutaires leçons de leur jeunesse, ils marcheront ensuite la main dans la main paur défendre leurs intérêts religieux et patriotiques, tout en respectant les droits de leurs concitoyens de toute langue et de toute croyance.

De plus, ce qui n'est pas à dédaigner, on s'accordera, pendant cette convention quelque récréation, on s'amusera un peu. Dans cette vie active de l'ouest nous avons besoin de repos et de quelques jours de vacances. Profitons de l'occasion.

Nous vous prions instamment de nous répondre cette fois-ci immédiatement, par carte postale, si vous ne l'avez déjà fait. Veuillez donc nous dire simplement: J'irai aux fêtes du collège." ou: Je ne pourrai assister aux fêtes du collège" Car, il nous faut savoir, dès maintenant combien nous aurons de convives au banquet. Toute réponse arrivée *après le cinq du mois d'août* mettra dans l'embarras le comité d'organisation.

Si tous ceux qui ont l'intention de venir avaient répondu à la première circulaire, nous pourrions maintenant affirmer, documents en main, que la réduction sur les chemins de fer serait de moitié; mais nous n'avons à présent que le nombre suffisant de réponses pour obtenir une diminution d'un tiers du prix. Il est à peu près certain que le nombre augmentera suffisamment pour obtenir moitié prix.

Voici maintenant les directions à suivre pour profiter de la réduction sur les chemins de fer.

Cette réduction se fait seulement sur le voyage de retour qui sera conséquemment *gratis* ou réduit au tiers seulement suivant le nombre des membres de la convention.

Dites à l'agent de votre station de chemin de fer que vous vous rendez à la convention des anciens élèves de St-Boniface et acheter, plein prix, pour l'aller seulement, un billet de première classe, pour St-Boniface ou Winnipeg. Demandez aussi à l'agent de vous donner un reçu de votre billet, d'après le blanc No 148, que vous signerez.

A votre arrivée au collège adressez-vous à M. le Dr. F. Lachance et donnez lui le reçu de votre billet qu'il signera. Alors, si le nombre des anciens élèves venus par chemin de fer est assez grand, vous pourrez prendre un billet de retour gratis sur présentation de votre certificat signé par le secrétaire. On ne paiera toujours pas plus que le tiers du billet de retour.

On ne peut pas acheter son billet d'aller avant le 13 août, ni prendre son billet deretour après le 21 août.

Les anciens élèves et leurs dames peuvent jouir de ce privilège.

A la convention les dames seront admises seulement à la grand'messe, à la séance du congrès et à l'excursion en bateau.

A part les anciens élèves, tous ceux qui viendraient à quelque partie de la convention; grand'messe, séance ou excursion, peuvent obtenir la même réduction sur les chemins de fer.

Faites connaitre ce dernier point à vos amis et invitez-les à venir surtout à la séance du congrès, mercredi, le 17 août, à 8h. du soir. Ils auront l'avantage d'entendre des discours intéressants par M. Roger Goulet, inspecteur des écoles, par le Révérend M. A. Béliveau, chancelier, du diocèse; par M. Jos. Bernier, M. P. P. et par M. John Dutton.

Le sermon de circonstance à la grand'messe sera prononcé par le Révérend M. Elie Rocan, le premier prêtre ayant fait son cours au collège de St-Boniface.

Les anciens élèves qui, par hasard, n'auraient pas reçu de circulaire sont invités quand même et peuvent nous avertir par carte postale qu'ils viendront aux fêtes.

Veillez adresser sans retard votre réponse à,

C. H. ROYAL, Avocat,
St-Boniface. Man,

P. S.—Le comité prie chaque ancien élève de se présenter au bureau du secrétaire en arrivant au collège. Là, chacun se fera inscrire au régistre, se procurera insigne, programme et recevra les renseignement necessaires.

Tous ceux qui sont à l'est de Port Arthur pourront prendre leur billet d'aller dès le 10 août et retarder jusqu'au 29 septembre

COMITE GENERAL

Président—M. L. N. Bétournay.

1er Vice-Président—Rév. M. A. Béliveau, Ptre, Chancelier.

2eme Vice-Président— M. Dr F. Lachance.

Secrétaire Archiviste— M. Noël Bernier.

Secrétaires correspondants—MM. C. H. Royal & J. Dutton.

Trésorier—M. Gust. Rocan

CONSEILLERS

Rév. M. E Rocan, Rév. M. G Bélanger, Rév. M. H. Hogue, Rév. P. J. Magnan, Rev. M. Arsenault, Rév. M. J. Poitras, M. M. Bellavance, Rév. M. J. Prud'homme, Rév. M. A. Sabourin; M. M. Roger Goulet, J. Bernier, M. P. P., J. Arpin, Jacques Parent, J. Lord, Ad. Potvin, Alb. Dubuc Ant. Dubuc, J. A. Beaupré, Frank Smith, S. Jean, Alb Auger, Ant. Béliveau, Leo Russell, Bert. Ryan, Ed. McKeown, J. McManus, M. Gelley, Z. Bertrand.

ASSISTANTS SECRETAIRES.

MM. Guillaume Charette, Jos Béliveau, J. B. Beaupré, M. Beaupré.

Les Fêtes du Collège

PROGRAMME OFFICIEL.

Ceux qui seront présents aux fêtes du collège s'annoncent de plus en plus nombreux. Au nombre des anciens directeurs ou professeurs qui viendront, nous voyons les noms de Mgr Dugas, P. A. V. G., des Rev. M. M. R Giroux, curé de Ste-Anne des Chênes, Dufresne, Campeau; des R R. P.P. Lebel, Dugas, Paquin, Chaput, Chossegros, Tourangeau, Arcand, Vandandaigue, du Frère Melchior et de plusieurs autres. Parmi les anciens élèves, nous verrons M.M. Louis Lépine, Frank Messner, Joseph Riel, Henry Fisher, élèves du vieux collège; les Rev. M. M. Rocan, Sabourin, Jubinville, Rousseau, Hogue, Bélanger, Aug Bernier, curé de Végreville, Arsenault; les R.R. P.P. Jos. Magnan et Jos. Caron, O M. I., M.M. Jos Piché, de Montréal, Art. McGovern, de Port Arthur et plusieurs autres qui feront un long voyage pour revoir leurs anciens condisciples. Ceux des invités qui se proposent d'assister aux fêtes et qui n'ont pas encore répondu sont priés de le faire au plus tôt.

Les fêtes s'ouvriront mardi, le 16 août à 7 heures du soir, par un salut solennel du Saint-Sacrement dans la chapelle du collège, suivi d'un souper intime et d'une causerie en famille. Le mercredi, 17 août, à 9 30h grand messe à la cathédrale, avec sermon par le Rev. M. Elie Rocan, premier prêtre ayant fait ses études au collège; à 6 30h. souper, et à 8 h. séance du congrès à laquelle tout le public est invité. On y entendra les orateurs suivants:

M. Roger Goulet inspecteur des écoles; il parlera de "Notre Collège."

Le Rev. M. Art. Béliveau, Ptr, Chancelier; il traitera de l'action sociale catholique des anciens élèves.

M. Jos Bernier, M. P. P., avocat; le sujet de son discours est: L'Eglise et la haute éducation.

M. John Dutton, discours anglais sur le collège de Saint-Boniface.

Au cours de la séance on exécutera un programme musical dont la préparation est confiée à M. A. Potvin.

Les anciens élèves profiteront de leur réunion pour se former en association permanente. Par là ils se connaitront mieux, et dans des réunions périodiques pourront étudier leur champ d'action et faire converger leurs efforts vers un objet commun. La semaine prochaine, nous étudierons brièvement les forces dont peut disposer, dès à présent, l'association projetée.

Commission Scolaire de Saint Boniface

A la séance régulière de la Commission Scolaire tenue mardi, le 12 juillet dernier, la résolution suivante a été adoptee à l'unanimité:

Que la Commission Scolaire a appris avec un profond regret la mort de Mr. Edmond Marcoux qui a été pendant longtemps commissaire d'école, le père du président actuel, Mr. Cleophas Marcoux.

Que la Commission Scolaire a appris avec un profond regret la mort de l'un des enfants du commissaire F. D. Pambrun.

Que la Commission envoie à Mr. le president C. Marcoux et au commissaire F. D. Pambrun ainsi qu'à leur famille l'expression de ses très sincère sympathie.

G. A. ROCAN
Secrétaire.

Le R. P. Van Gistern, O.M.I.

Nous avons le regret d'enregistrer le décès du R. P. Van Gistern, O. M. I., curé de l'église St-Joseph, de Winnipeg. Le R. Père est mort samedi soir à l'Hôpital de St-Boniface.

DECES

En cette ville, le 30 juillet, à l'âge de dix mois et demi, Joseph fils de M. Hermas Dupont.

ON DEMANDE

Un instituteur ou institutrice de deuxième ou troisième Classe pour l'Ecole St-François-Xavier Ouest, Bon salaire. La classe doit commencer pour le 24 Août prochain. S'adresser au Secrétaire,
Alex. Lafrenière,
Pigeon Lake P.O.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Le carnaval de Winnipeg Beach samedi a été un gros succès comme nombre.

—On demande une servante; s'adresser chez T A Bernier 147 avenue Provencher.

—M. Alex. Lambert a subi hier avec succès une opération pour l'appendicite.

—Les équipes chargés de pavér nos rues ont fait beaucoup de progrès depuis huit jours.

—M. J. B. Leclerc expose dans sa vitrine des échantillons de blé de St Jean Baptiste et Letellier.

—La ville de Saint-Boniface a voté $500 au comité d'oganisation du Jubilé d'argent du collège.

—85,900 immigrants sont arrivés dans l'Ouest depuis quatre mois. De quoi constituer quatre comtés nouveaux.

—Madame Renaud, No. 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

M. le docteur Laurendeau de N. D. de Lourdes, est à St-Boniface, en visite chez son père, M. Louis Laurendeau.

—On prête à un bon nombre de personnes l'intention de prendre part au prochain congrès eucharistique de Montréal.

—Nous regrettons d'avoir à annoncer que madame Bellavance, épouse de notre ami M. Ovide Bellavance, est gravement malade.

—Bonne maison moderne avec chauffage à l'eau chaude à louer rue LaVérandrye. S'adresser à M. G. A. Gareau 48 Rue Dumoulin.

—M. le Docteur Edouard Besner de Montréal, est en visite a Winnipeg et St-Boniface. Il a été à St Boniface, l'hôte de M. J. B. Leclerc.

—On est à poser une décoration en lumière électrique, à l'hôtel-de-ville. On illuminera pour la première fois aux prochaines fêtes du collège.

—Mlle Alice Perron de St-Joseph, Manitoba, qui était en voyage de six semaines dans la Saskatchewan, chez son frère, est de retour cette semaine.

—Environ 800 personnes ont pris part au pèlerinage de Ste-Anne hier. On en comptait de Winnipeg, de St-Boniface, et de presque toutes les paroisses.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Perdu. La semaine dernière, un chapelet de grenat, monté en argent. Prière de le rapporter 133 avenue Provencher, chez M. Théophane Bertrand.

M. Adrien C LaRivière est parti samedi pour Montréal, après avoir été pendant quelques jours en visite chez son frère, M. Alexandre C. LaRivière, rue Dumoulin.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré 512 McIntyre Block Winnipeg.

—Le futur édifice du *Manitoba* est sorti de terre et s'élève avec une certaine fierté. On l'a assis sur du béton dur comme roc; de sorte que c'est le fond qui manque le moins...

N'oubliez pas de prendre avec vous une bouteille de Chamberlain pour la Colique, le Choléra et la Diarrhée quand vous partirez en voyage cette été. Vous ne pourriez pas en acheter sur le train et les bateaux. Les changements d'eau ou de climat cause nsouvent des attaques de diarrhée et il est mieux de se tenir prêt. Vendu par tous les pharmaciens.

L'effet salutaire du fer dans le corps affaibli par la maladie le surcroît de travail ou l'anémie est bien connu. Le Ferrovim est une préparation qui fournit cet élément précieux de la manière la plus efficace, en combinant avec les qualités nutritives du boeuf, l'action légèrement stimulante du vin de Xérès. Le Ferrovim coute $1 bouteille chez les pharmaciens.









—M. Bédé Corbeil a acheté le restaurant de Melle Ménage rue Taché en face de l'Hôtel St-Boniface et il invite ses amis à lui rendre visite.

—La bénédiction de la pierre angulaire à la Maison Vicariale aura lieu dimanche au soir le 7 août à 7½ heures par Sa Grandeur Mgr. Langevin. Tous y sont cordialement invités.

—M. J. P. O. Allaire qui avait été si heureux à l'Exposition de Winnipeg, pour ses fromages de choix, s'est également décerné deux prix à l'Exposition de Brandon. Nos félicitations.

—On demande de suite une servante pour faire l'ouvrage dans une famille française de 4 personnes adultes. Gages. 18 dollars par mois. Ecrire à Mme E Foret à Francis (Sask)

—Toutes les personnes qui désirent aller au Congrès Eucharistique à Montréal feront bien de s'adresser à l'agent du C. P. R. M. Cléophas Marcoux, afin de réserver leurs lits: le premier train partira le 1er septembre à 8 10 A. M.

Quand la digestion se fait bien, l'action des intestins est régulier, il y a un appétit naturel pour la nourriture. Quand ceci manque, vous pouvez en conclure que vous avez besoin d'une dose de Tablettes pour le Foie et l'Estomac Chamberlain. Elles renforcissent les organes digestifs, améliorent l'appétit et régularisent les intestincts. Vendu par tous les pharmaciens.

NOTICE

Rural Municipality of De Salabery.—Re By-Law No. 1, of the School District of Otterburne, No. 1486.

Notice is hereby given that the voting on said by-law, will take place on Wednesday, the 31th day of August A. A. 1910, at the house of Andrew Moir, Otterburne, between the hours of nine o'clock in the fore noon and five o'clock in the After noon. The said by-law, No. 1, authorizes the borrowing on the credit of the said Otterburne School District of the Sum of one thousand eight hundred dollars annually; the first of such payments to be made on the fiftenth day of December 1910, to provide for the building of a School house and equipment. A copy of the said by-law may be seen at my office, the head of the council will attend at St-Pierre, in the Municipal Hall, on the 29th day of August 1910, to appoint persons to attend at said polling place, and at the final summing up of the votes.

St-Pierre, Manitoba, August 1st 1910

Paul Chenard
Sec-Treasurer
Municipality of DeSalaberry

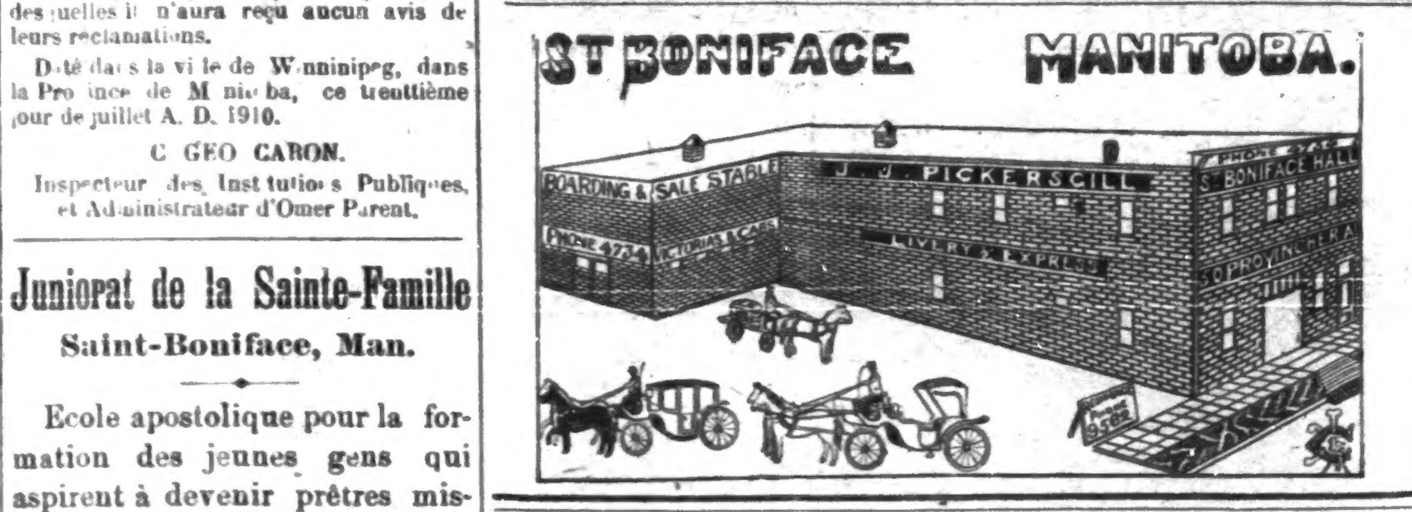
Avis aux Creanciers

Dans l'affaire d'Omer Parent, un aliéné, je donne avis que toutes personnes ayant des réclamations ou demandes contre la Succession du dit Omer Parent, du Village de St-Jean-Baptiste, dans la Province de Manitoba, sont requises d'envoyer franco de port, ou de délivrer au sousigné Administrateur du dit Aliéné, leurs noms et adresses et toutes informations en écrit, de leurs réclamations et un état de leurs comptes et de la garantie, s'il y en a, en leur possession; et prenez avis qu'après le dixième jour d'Août 1910 le dit administrateur commencera à distribuer les biens du dit aliéné parmi les personnes ayant droit; ayant égards seulement aux réclamations pour lesquelles il aura été jusqu'alors notifié, et que le dit Administrateur ne sera pas responsable pour aucun des dits biens, ou partie quelconque, aux personnes desquelles il n'aura reçu aucun avis de leurs réclamations.

Daté dans la ville de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce treutième jour de juillet A. D. 1910.

C GEO CARON.
Inspecteur des Institutions Publiques, et Administrateur d'Omer Parent.

Au congrès des huissiers:
—Comment trouvez-vous les arguments du rapporteur?
—Saisissants!



—Un incendie a détruit hier soir $75,000 de wagons dans les cours du C. N. R. à Winnipeg. Le feu a commencé au milieu d'un conflit entre la police du C.N.R. et les ouvriers en grève. On ne peut pas dire cependant que ce sont les grévistes qui ont mis le feu.

Quand vous achèterez un remède pour le rhume, ne craignez pas d'employer le Remède pour la toux de Chamberlain, son usage ne présente aucun danger, et une prompte guérison en est le résultat. Recommandé spécialement pour la toux, le rhume et la coqueluhée. Vendu par tous les pharmaciens.

AVIS.

On demande une institutrice pour l'arrondissement scolaire Ile des Chênes pour le 1er lundi de septembre. Bons gages.

S'adresser à

M. MICHEL TRUDEAU,
Ile des Chênes, Man.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DECES

Cour à bois jointe à un magasin général située dans la Saskatchewan, région de culture et d'élevage, colonie très prospère, peuplée de Canadiens, Français et Anglais.

A vendre $12,000. Chiffre d'affaire annuel $8,000. Facilitité de paiement. Répondre au journal à l'adresse G. F. G.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

N° 34

25 septembre.

Étrange effet de ces méditations prolongées! Quand j'étudie maintenant ma vie passée, elle m'apparaît nouvelle. De toutes petites circonstances auxquelles je n'avais pas pris garde, des mots endormis dans la paix d'un souvenir d'enfant, revêtent un sens à présent qu'ils n'avaient point eu jusque-là, et ma première jeunesse elle-même cette heure toute pure et innocente où la Genevière ne comptait pas un ingrat, se remplit d'images et de rêves qui troublent l'homme de vingt ans.

Autrefois, à cette époque-ci de l'année, c'étaient leurs premières chasses à eux, et nos premiers labours à nous. O mon vieux maître, vous ne saurez jamais l'étrange sentiment qui me saisissait, moi tout jeune et paysan, à la voir passer, accompagnée de son père, sur son poney gris. Ce n'était pas de l'amour, c'était de l'orgueil, l'orgueil d'être de la même paroisse, de son voisinage, de ceux qu'elle connaissait et qu'elle regardait. Car elle n'y manquait guère, et du côté de nos bœufs sa jolie tête d'enfant s'inclinait par-dessus les haies. Mon père soulevait un peu son chapeau et n'y prenait pas autrement garde. Mais moi je suivais des yeux la cavalcade qui trottait vers le rendez-vous, dans l'aube laiteuse. Et mon père criait souvent: „ Petit, Nobiais va de travers, gare-le ! „ Ces jours-là, d'ordinaire, cela m'enlevait l'envie de chanter, et je pensais au collège.

13 octobre.

Les jours fuient. L'époque où Madeleine va revenir s'approche. Je devrais être joyeux, et je ne le suis pas.

J'ai peur de la revoir. Il y a six mois bientôt qu'elle a quitté Paris et qu'elle habite la Landehue ou qu'elle voyage. Je ne sais rien d'elle. Six mois ! que d'impévu peut tenir dans un pareil intervalle ! Que d'inconnu s'est accumulé, entre elle et moi : tout ce qu'elle a vu, pensé, entendu ! La bienveillance apitoyée, hésitante encore dont je bénéficiais auprès des Laubriet ne s'est-elle pas refroidie, évanouie? Dans ce pays dont je suis le transfuge, je ne manque pas de détracteurs Presque tous ceux qui m'ont aimé se sont écartés, et certainement aucun ne m'aura servi près d'elle. Mes parents eux-mêmes parleront contre moi...

A Paris, le milieux où je vis peut lui faire illusion : c'est le journaliste, l'écrivain, l'homme qui arrivera, qu'elle aperçoit. Mais là bas, ma place vide au foyer de la Genivière lui rappellera le paysan, Les chemins, les prés, les masses ombreuses des chênes, l'horizon bleu qu'elle découvre de ses fenêtres ont une voix; ils m'ont vu tenir l'aiguillon et ramener mes bêtes, un livre sous le bras : ne vont ils pas le lui répéter ? Je redoute cette trahison des choses de là bas : car j'éprouve un plaisir infini à me souvenir de Madeleine enfant, mais je voudrais qu'au contraire, ma jeunesse à moi lui fût inconnue, ou qu'elle pût l'oublier.

10 novembre.

Cette après-midi, sorti du journal de meilleure heure que de coutume, j'étais allé au Bois. Je suivais une allée, à pied, content de la beauté du jour, bercé par le roulement continu des voitures et le bruit des chaînettes d'acier secouées par les chevaux. Des femmes passaient, nouvellement revenues à Paris, en landaus découverts malgré le vent qui piquait et les feuilles jaunes. L'hiver ramenait les châtelaines. Des pans de fourrures débordaient des portières armoriées. C'était le premier tour de Bois, une fête, un défilé de jolies toilettes, et des sourires et des saluts de la main, de muets compliments d'une voiture à l'autre : on se retrouvait Parisienne, dans le luxe fin de la grande ville, et le Bois lui-même était de bonne humeur d'avoir reconquis son monde.

Tout à coup deux tailles brunes, deux toques ornées d'une plume aiguë : j'ai reconnu Marthe et Madeleine Laubriet... Elles ne m'ont pas aperçu. Elles m'ont dépassé au trot relevé de leur équipage, toutes deux droites sur le devant du landau, fraîches comme des provinciales, les cils à demi baissés sous l'averse de rayons qu venait rasant la terre, à travers les branches. Elles ont emporté sans le savoir mes pensées, loin, jusqu'au bout de l'avenue où elles ont tourné, puis dans le rêve, où les visions se prolongent.

En rentrant, j'ai griffonné un article, à la hâte, intitulé : “ Une première au Bois „. Ma plume courait toute seule J'écrivais avec ma joie et ce petit brin d'émotion dont il reste toujours quelque chose, comme d'une fleur fanée entre deux pages. Léonce Gay en a lu trente lignes :

—Mais vous y êtes !

—Ça paraîtra ?

—Demain matin.

11 novembre.

Avant déjeuner, je reçois une carte-télégramme de Thiénard : „ Philips est souffrant. Remplacez-le au Sénat. Je me charge de la revue. „

Je pars donc pour le Luxembourg où je vais faire le compte rendu de la séance du Sénat, à la place de Philips.

Vous connaissez, mon cher maître, cette galerie où monte et attend, sous l'œil des huissiers, la clientèle sénatoriale : amis solliciteurs, électeurs en quête de billets de séance. J'étais là, causant avec un de mes collègues de la presse, quand je croisai, devinez qui ? M. Laubriet. Il quitta le bras d'un sénateur et vint à moi.

—Mon cher ami, me dit-il, j'ai à vous parler. Un instant, si voulez bien, et je suis à vous.

En effet, je n'étais pas rendu à l'extrémité de la galerie qu'il me rejoignit; je l'avais vu aimable; jamais à ce point : il avait un service à me demander.

—Mon cher, m'a-t-il dit, ce pauvre M est mort.

M. était conseiller général du canton de Beaupréau.

—C'est une grande perte, ajouta le châtelain.

—Et la Landehue ? lui demandai-je, et la Genivière ? Depuis des mois que je n'ai parlé à personne de la Vendée ! Êtes-vous ici depuis plusieurs jours ? Qu'y a-t-il chez moi de nouveau ? Comment se porte...

Mais il ne faisait pas attention à ce qu je disais, et, préoccupé d'une idée bien différente des miennes, continua :

—Oui, croyez-le bien, personne ne le regrette plus que moi. Mais la terre appartient aux vivants, n'est-il par vrai ?

—Sans doute.

– C'est ce que précisément me rappelait tout à l'heure mon excellent ami G., le sénateur de la Loire-Inférieure. Et figurez-vous qu'il insistait auprès de moi, prétendant que je devais me présenter au conseil général pour remplacer ce pauvre M ... D'après lui, je suis le seul candidat possible le seul désigné... Et il insistait tellement, tellement... Que pensez-vous de l'idée ?

Un peu étonné d'être consulté, moi chétif, étonné aussi de cette ambition que je n'eusse pas soupçonnée chez M. Laubriet, je répondis, naturellement, que l'idée était excellente.

Et je lui fis plaisir.

—Et bien, dit il vivement, il faut prendre les devants. D'autres candidatures pourraient surgir. Je compte sur vous. Un mot dans le *Don Juan* préparerait les esprits. Il s'agit d'être adroit, insinuant, laudatif sans lourdeur, conciliant sans concersions. Et qui mieux que vous... vous dont le talent..., etc...

—Surtout ne me mettez pas en cause . il est entendu que l'idée vient de vous, Est-ce convenu ?

Vous supposez bien, mon cher maître que j'ai promis volontiers mon concours.

Cependant je n'étais pas sans inquiétude sur le résultat de la démarche que j'allais tenter au journal. Le *Don Juan* ne s'occupe pas des clochers de province. Et mon crédit n'y est pas grand. Je ne me voyais pas bien allant frapper à la porte du cabinet de Thiénard pour lui dire : „ Le conseiller de Beaupréau est mort. C'est un siège vacant, etc. „ Mon article de ce matin a tout sauvé. Léonce Gay m'a paru mieux disposé à mon égard. Et comme il met un peu de tout dans ses *Echos*, j'ai été le trouver. Il m'a d'abord refusé. Quand il a vu que j'insistais :

(A suivre)

Les Francais au Canada

La loi de de finances 1910 a sanctionné l'application d'un nouveau tarif des chancelleries diplomatiques et consulaires.

En vertu des dispositions générales de ce tarif tous les Français fixés à l'étranger doivent se faire immatriculer dans le délai de trois mois après leur arrivée dans la circonscription consulaire. La formalité peut être effectuée par correspondance, lorsque les intéressés habitent en dehors de la ville où se trouvent le Consulat. Les pièces à produire sont: le livret militaire l'acte de naissance, ou toute pièce établissant la qualité de Français.

Le coût du certificat d'immatriculation, dont la délivrance est obligatoire, est de *un dollar*

Ce certificat doit être renouvelé tous les deux ans. La femme mariée et les enfants mineurs sont inscrits sur le certificat d'immatriculation du chef de famille, s'ils résident dans la même localité.

Les Français immatriculés bénificient de dimunition de droits sur certains articles du tarif des droits perçus dans les chancelleries consulaires; ils ont, au contraire, à supporter une majoration de 25 pour cent lorsqu'ils ne se sont pas conformés aux formalités ci-dessus.

Les Français qui se trouvent à l'étranger ont un délai de trois mois à dater de la mise en vigueur du présent tarif, c'est-à-dire du 1er juillet 1910, pour se faire immatriculer.

CAPITAINE A. ANDRÉ.
L'Agent Consulaire de France.
Winnipeg, Juillet 1910.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes : l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Provinco en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba.

La Saskatchewan produira 60 millions de Minots de Grain

Le *"Free Press"* ayant télégraphié à l'hon. W. R. Motherwell ministre de l'Agriculture de Saskatchewan, pour obtenir son opinion sur la récolte de cette province, le ministre a répondu par le télégramme suivant:

"En dépit des bruits que l'on a fait courir sur l'état des récoltes en Saskatchewan, celles-ci sont assez avancées actuellement pour que l'on puisse donner une estimation favorable, sans craindre d'exagération. Si la saison demeure normale, la récolte en Saskatchewan se chiffera à 60 millions de minots.

"La moisson commencera vers le 15 août."

Sir Wilfrid Laurier dans l'Ouest

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON EST UNE CHOSE DÉCIDÉE.

Welfort, Sask, 29.—Sir Wilfrid Laurier et ses compagnons de voyage sont arrivés ici, hier soir, venant de Prince Albert.

Le matin, le premier ministre a inspecté le bataillon de Cadets et a pris la parole dans une réunion en plein air.

Il a parlé brièvement des avantages qu'offre la constitution britannique en s'adressant surtout à ceux qui sont nouveaux venus au pays.

L'hon. M. Graham a annoncé que le chemin de fer de la Baie d'Hudson était une chose décidée et en voie d'accomplissement, attendu que les travaux sont déja commencés au pont du Pas. Il a ajouté que dans trois ans d'ici, les fermiers pourraient envoyer leur grain à Liverpool par la route de la Baie d'Hudson.

M. Ruttan, M. P., a également pris la parole pendant quelques instants.